



Idées novatrices pour les quartiers,

Propositions de la Commission Vie Locale/Démocratie de l'Association ENVIE D'AGEN en vue des Etats Généraux du 24 octobre et des élections du 13 décembre 2020.

L'association ENVIE D'AGEN, à travers sa commission « Envie de Citoyenneté » - Vie Locale/Démocratie, a mené depuis plusieurs mois un état des lieux et une réflexion à travers des débats internes, des rencontres avec des élus de quartiers et ses habitants. Et enfin un atelier citoyen « J'agis pour mon quartier » qui s'est déroulé le 24 septembre dernier.

Depuis la création du dispositif en 2008, les élus et les habitants avec le soutien des agents de la municipalité et des élus municipaux s'y sont investis avec énergie et dynamisme dans la limite des missions qui leur étaient attribuées. Nous pensons que cet outil innovant montre dorénavant ses limites aujourd'hui et qu'il doit être renouvelé avec des moyens à la hauteur de ses ambitions.

De ces échanges ont émergé un ensemble de propositions dont nous souhaitons partager certaines d'entre elles :

- Sur le scrutin, l'ajout du vote par voie électronique est une avancée au regard du faible taux de participation Lors des élections de 2014 (seulement 16%) et peut permettre un vote plus important en particulier chez les jeunes.
- Nous souhaitons l'ouverture du vote aux habitants non-inscrits sur les listes électorales, comme les étrangers et les jeunes de plus de 16 ans. Nous regrettons que la majorité municipale ne soit pas allée dans ce sens lors du vote sur les modalités des élections au mois de septembre 2020. Quant à la durée du mandat, doit-il être maintenu à 6 ans ?
- Sur le nombre de quartiers nous suggérons une réduction du nombre de quartiers avec une tentative, après une réflexion commune, de regroupement par intérêts communs pour créer de véritables quartiers-villages comme il en était l'objectif à sa création.
- Sur les membres élus, il faut souligner qu'ils s'impliquent bénévolement et le temps qu'ils y consacrent est très important. Il nous semble nécessaire d'obtenir l'engagement des jeunes habitants d'Agen.

Aussi les nouvelles missions qui seront données aux quartiers doivent prendre en compte ces facteurs pour pouvoir conserver et attirer de nouveaux habitants.

Sur l'attractivité des plus jeunes, la création de conseil des jeunes serait à envisager.

Il faut avant tout qu'au-delà des missions qui leur soit attribuées lors du prochain mandat, les quartiers puissent obtenir un fort soutien logistique et humain de la part des agents de la municipalité en charge de la vie des quartiers. Nous proposons que les membres élus aient accès :

- à des formations, à une véritable boîte à outils et un appui par des expertises techniques pour mener à bien les projets,
- qu'ils aient des soutiens réguliers et uniformes de la part des élus municipaux en charge de leur quartier.

Nous proposons aussi que le service Vie des Quartiers soit renforcé à la hauteur des ambitions :

- la création de maisons de quartiers (une par quartier ou une à la jonction pour plusieurs quartiers) et des rencontres pluriannuelles de tous les élus de quartiers nous semble indispensable. Tant en terme de repérage pour les habitants, de permanence de travail pour les élus que pour développer une vision plus globale et une véritable coopération entre les quartiers (pour, par exemple, éviter des ruptures dans les travaux de voirie, accès PMR ou piste cyclable)

Actuellement, les prérogatives des conseils de quartier des quartiers sont la voirie et l'animation.

Avant d'étendre leurs compétences, nous pensons qu'il faut redéfinir clairement auprès des élus de quartiers et des habitants le cadre des actions qui relèvent du quartier par rapport à ceux qui relèvent de la mairie. Aller vers plus d'autonomie devrait être un objectif à avoir.

Nous proposons que la mairie reprenne en charge la voirie afin que ce budget attribué soit alloué à d'autres missions. La transition écologique en est une. La mise en place de budgets participatifs pourrait être un moyen d'attirer et de favoriser l'investissement des plus jeunes, par exemple, ou de ceux qui ne peuvent pas s'investir dans la durée.

Quant à la compétence des animations, si elle doit être maintenue, elle mérite que soient alloués aux quartiers des véritables moyens avec un appui et une synergie avec les structures existantes, des personnes qualifiées et le tissu associatif.

L'engagement autour des compétences sociales serait aussi à discuter elle aussi en synergie avec les dispositifs municipaux et associatifs déjà existants pour faire connaître ce qui existe et développer les entraides de proximité et intergénérationnelles. Nous pensons que le dispositif de l'Accorderie doit gagner en visibilité et que pour cela il doit être renforcé.

La mairie propose dans son programme de mandat la mise en place de tiers lieux numériques, les maisons de quartiers ne pourraient-elles pas en faire parties ?

Enfin, nous proposons que cet outil de démocratie participative se renforce en permettant par exemple aux membres élus de siéger aux commissions extra-municipales et d'avoir la possibilité d'inscrire des questions à l'ordre du jour du conseil municipal.

**Les membres de la Commission Vie Locale/Démocratie de
l'association citoyenne « ENVIE D'AGEN »**